



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SARTHE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de l'utilité publique

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

**relative à une demande d'autorisation
présentée par l'E.A.R.L. AMBROIS PH
pour la réorganisation d'un élevage porcin et l'extension d'un élevage bovin avec mise
à jour du plan d'épandage se situant sur la commune de THOIGNÉ**

Par arrêté du 09 décembre 2010 le préfet de la Sarthe a ouvert une enquête publique sur le projet présenté par l'E.A.R.L. AMBROIS PH, domiciliée "La Turellerie" 72260 THOIGNÉ, pour la réorganisation d'un élevage porcin et l'extension d'un élevage bovin avec mise à jour du plan d'épandage, se situant "La Turellerie" sur la commune de THOIGNÉ.

Le dossier sera déposé pendant une durée d'un mois (minimum)

du 11 janvier 2011 au 11 février 2011 inclus, à la mairie de THOIGNÉ, siège de l'enquête.

Durant cette période, il sera tenu, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, à la disposition du public, accompagné d'un registre d'enquête sur lequel seront consignées ses observations.

M. François CLEACH nommé commissaire-enquêteur, recevra en personne à la mairie de THOIGNÉ les observations du public au cours de permanences qui se tiendront les

•mardi 11 janvier 2011 de 9h à 12h

•mardi 18 janvier 2011 de 9h à 12h

•samedi 29 janvier 2011 de 9h à 12h

•mardi 2 février 2011 de 9h à 12h

•vendredi 11 février 2011 de 16h à 19h.

Toutes remarques pourront également lui parvenir par écrit, à la mairie siège de l'enquête.

Les personnes physiques ou morales intéressées pourront prendre connaissance, après la clôture de l'enquête, du mémoire en réponse du demandeur et du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe Bureau de l'utilité publique, ou à la mairie de THOIGNÉ.